

Les entreprises industrielles des Côtes-du-Nord pendant la guerre 1939-1945

Cette étude de l'histoire des entreprises industrielles pendant la Deuxième Guerre mondiale s'inscrit dans une enquête nationale lancée par le Comité d'histoire de la 2^e guerre mondiale et poursuivie par l'institut d'histoire du temps présent (C.N.R.S.) (1). Il s'agit en effet de cerner dans une période particulière, celle de la défaite et de l'occupation, l'évolution des entreprises françaises, d'essayer de dégager les spécificités d'une économie de guerre et de déterminer si les « années noires » constituent une rupture ou une simple parenthèse dans l'histoire de la longue durée des entreprises françaises. Car la guerre intervient entre la longue dépression des années 1930 et les années de reconstruction et de démarrage des « Trente Glorieuses » qui bouleversent profondément le tissu industriel national et naturellement breton. Le cadre géographique choisi peut paraître paradoxal : c'est celui des Côtes-du-Nord, l'un des départements les plus ruraux de France, le moins urbanisé même après la Creuse en 1946 (population urbaine de 18,6 %). De plus, les Côtes-du-Nord sont un département faiblement industrialisé avec une population active de 13,2 % dans le secteur secondaire (30,5 % en France), majoritairement artisanale (+ de 70 % en 1939) et en constante diminution sous l'effet conjugué de la crise et de la guerre — 14,2 % de 1931 à 1946). Mais, cette situation se retrouve dans la France rurale de l'Ouest et du Midi et n'a pas empêché la constitution d'un pôle industriel actif à Saint-Brieuc dans les années 1875-1910 (2).

Quant aux sources utilisées, elles sont essentiellement publiques, mais leur diversité, leur abondance, la comparaison avec l'entre-deux-guerres,

(1) Un colloque national sur l'histoire des entreprises françaises dans la Deuxième Guerre mondiale s'est tenu à Sèvres en novembre 1986. Les communications, consultables à l'I.H.T.P., vont être publiées.

(2) Voir C. BOUGEARD, « Prémices de la décentralisation : la création d'entreprises industrielles dans les Côtes-du-Nord (1870-1940) », *Histoire, économie et société*, 1985/1, p. 136-160.

permettent de dégager des évolutions statistiques valables en dépit des aléas de la période (3). Il s'agit donc d'analyser ici, comment les entreprises d'un département breton occupé le 18 juin 1940 ont réagi aux contraintes d'une économie de la guerre, aux exigences de pillage des Allemands et aux contrôles bureaucratiques du régime de Vichy, en tenant compte des évolutions conjoncturelles repérables et des choix qui favorisent certaines branches au détriment des autres.

I — Tableau des entreprises des Côtes-du-Nord en 1939-1940

Une source exceptionnelle m'a permis de radiographier l'état des entreprises industrielles en 1939-1940. Il s'agit d'un recensement communal effectué par l'administration française, à la demande expresse de l'occupant qui veut connaître le potentiel industriel des Côtes-du-Nord dès juillet 1940, naturellement pour mieux l'exploiter (4). Comparant la situation aussitôt après la défaite avec celle de 1939, cette enquête qui comporte peu de lacunes, recense 447 entreprises. Elle nous permet de dresser une géographie et une typologie du tissu industriel (5).

La répartition des entreprises par branches d'activité reflète une structure industrielle comparable à celle de la France de l'Ouest. Cinq branches dépassent 13 % des entreprises : l'industrie textile et les cuirs en y incluant les teillages de lin du Trégor (23,5 %), les industries du bois (17,9 %), « l'agro-alimentaire » presque exclusivement les meuneries et minoteries (16,1 %), la « mécanique » garages et forgerons surtout (15,2 %) et enfin les entreprises du bâtiment et des travaux publics (13,7 %) (graphique 1). En revanche, deux activités importantes, l'industrie extractive (les carrières de granit, de grès, les ardoisières) et la métallurgie qui rassemblent les plus grandes entreprises ne totalisent que 4,5 % et 3,3 % du total. Preuve de la faiblesse de l'emploi industriel, les 447 entreprises n'employaient en 1939, en pleine reprise stimulée par le réarmement, que 9874 ouvriers et employés (6). Saint-Brieuc concentrait 37,6 % des entreprises et près de la

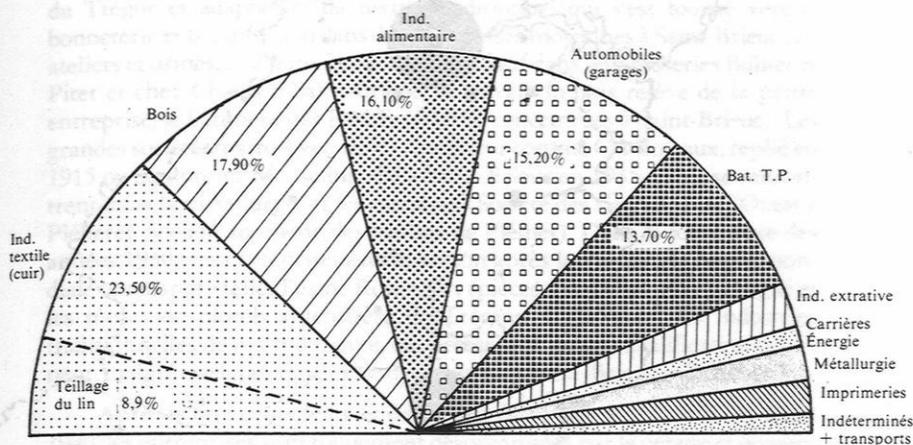
(3) Dans les archives du Cabinet du préfet, conservées aux Archives départementales des Côtes-du-Nord, 1 W 1 à 1 W 19, rapports des préfets, sous-préfets, de gendarmerie, des Renseignements Généraux et dans les éléments des rapports du préfet, les archives très riches de l'inspection du travail de 1941 à 1945. Voir aussi dans la série J, les archives des papeteries Vallée.

(4) A.D. C.-du-N., deux liasses non cotées.

(5) Pour une étude détaillée, voir ma thèse d'État, C. BOUGEARD, *Le choc de la guerre dans un département breton : les Côtes-du-Nord des années 1920 aux années 1950*, Rennes, 1986, 2077 p. dactylographiées ; en particulier les chapitres 3 et 4 de la quatrième partie, p. 1934-2037.

(6) Au recensement de 1946, la population active des Côtes-du-Nord est évaluée à 265 161 personnes ; en 1939, l'emploi industriel n'en représentait que 3,72 %.

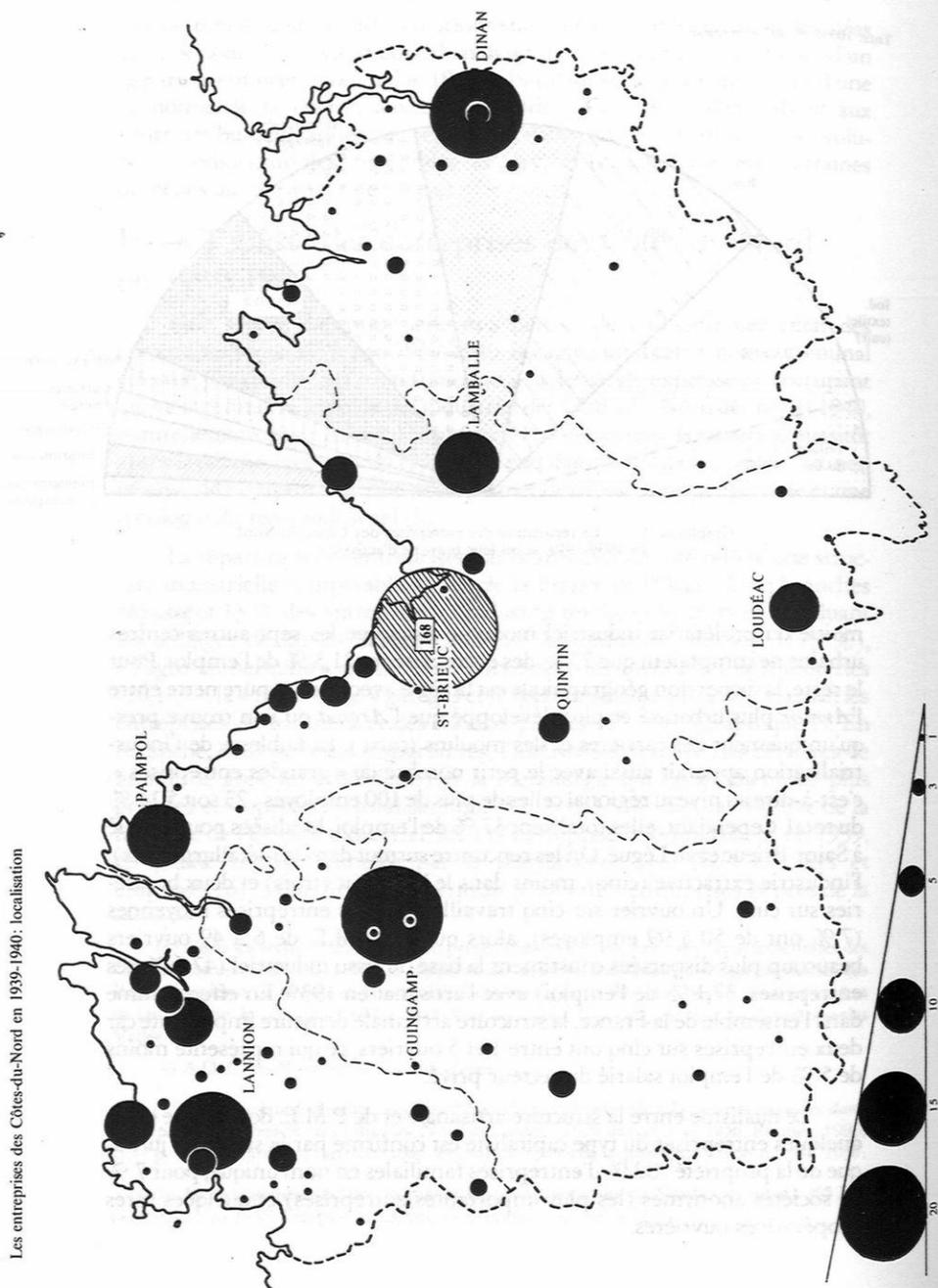
Total 100% = 447 entreprises



Graphique 1. — La répartition des entreprises des Côtes-du-Nord en 1939-1940, selon leur branche d'activité.

moitié du prolétariat industriel moderne alors que les sept autres centres urbains ne comptaient que 23 % des entreprises et 21,3 % de l'emploi. Pour le reste, la dispersion géographique est la règle avec une coupure nette entre l'Armor plus urbanisé et plus développé que l'Argoat où l'on trouve presque uniquement des carrières et des moulins (carte). La faiblesse de l'industrialisation apparaît aussi avec le petit nombre de « grandes entreprises », c'est-à-dire au niveau régional celles de plus de 100 employés : 23 soit 5,14 % du total. Cependant, elles totalisent 37 % de l'emploi, localisées pour moitié à Saint-Brieuc et au Légué. On les rencontre surtout dans la métallurgie (six), l'industrie extractive (cinq), moins dans le bâtiment (trois) et deux broseries sur cinq. Un ouvrier sur cinq travaille dans des entreprises moyennes (7 % ont de 50 à 99 employés), alors que les P.M.E. de 6 à 49 ouvriers beaucoup plus dispersées constituent la base du tissu industriel (47,6 % des entreprises, 37,1 % de l'emploi) avec l'artisanat en 1939. En effet, comme dans l'ensemble de la France, la structure artisanale demeure importante car deux entreprises sur cinq ont entre 1 et 5 ouvriers, ce qui représente moins de 5 % de l'emploi salarié du secteur privé.

Le dualisme entre la structure artisanale et de P.M.E. dominante et les quelques entreprises du type capitaliste est confirmé par la structure juridique de la propriété : 82 % d'entreprises familiales en nom unique, pour 7 % de sociétés anonymes (les plus importantes entreprises) et quelques rares coopératives ouvrières.



A la veille de la guerre, la typologie suivante des entreprises peut être dressée dans les Côtes-du-Nord : maintien du teillage dans les petites unités du Trégor et adaptation du textile traditionnel qui s'est tourné vers la bonneterie et la confection dans des entreprises moyennes à Saint-Brieuc (26 ateliers et usines, 772 femmes) et à Dinan. Sauf dans les broseries Bullier et Pitet et chez Chalos à Saint-Brieuc, le travail du bois relève de la petite entreprise, le bâtiment des P.M.E. (60,6 % concentrées à Saint-Brieuc). Les grandes sociétés, parfois venues de l'étranger comme Chaffoteaux, replié en 1915 ou Sambre-et-Meuse installé à Saint-Brieuc en 1935-1937, se rencontrent dans la métallurgie et les carrières (Société des Carrières de l'Ouest à Pléhérel, Société anonyme des kaolins de Plémet). Dans la tourmente des années 1930, des entreprises en expansion après la Première Guerre mondiale ont disparu telles l'usine Rosengart (pièces d'automobiles) au Légué et les mines de plomb argentifère de Trémuson. Au total, les industries traditionnelles de main-d'œuvre, qui nécessitent peu de qualification dominante, malgré quelques noyaux de dynamisme à Saint-Brieuc et à Guingamp.

Après le bref coup de fouet de l'effort du réarmement, en 1938-début 1940, les entreprises sont totalement désorganisées par la défaite et doivent faire face à des difficultés croissantes tout au long de l'occupation.

II — Les contraintes d'une économie de guerre dans une région occupée

Les années 1939-1945 se caractérisent par une série de contraintes, une production orientée vers les besoins militaires de la France d'abord, de l'Allemagne ensuite, mettant en jeu une minorité d'entreprises jugées prioritaires par l'occupant au détriment de l'ensemble et une double tutelle de Vichy et des autorités d'occupation. De plus, comme les Côtes-du-Nord appartiennent à un département côtier, riverain de la Manche, les exigences des grands travaux allemands, de l'agrandissement des terrains d'aviation en 1940-1942 à la construction du Mur de l'Atlantique de 1942 à 1944, ne cessent de peser sur les disponibilités en matières premières, en moyens de transport et en main-d'œuvre.

1. Le poids des pénuries sur l'activité des entreprises

Dans une région qui possède très peu de sources d'énergie propres et de matières premières, la défaite désorganise les circuits commerciaux aussi bien pour les approvisionnements que pour les marchés. En effet, en juillet 1940, l'industrie textile pourtant à emploi féminin est arrêtée faute de matières premières notamment parce que les bonneteries ne reçoivent plus de laine du Nord de la France. Parce que les transports ont été totalement désorganisés, et à cause de la ligne de démarcation, le ciment, importé des Alpes et de Lyon, n'arrive plus. Quant aux minoteries qui continuent à tourner, elles sont guettées par la pénurie de carburant. De même, les

brosseries briochines sont confrontées à un grave problème de débouchés car, selon le préfet, les commandes étaient « exclusivement anglaises ». Le trafic est interrompu et le charbon britannique n'arrive plus au Légué.

La pénurie énergétique est une donnée permanente de la vie des entreprises (7). La distribution de charbon, de gaz et d'électricité assurée en partie par la compagnie Lebon, est réduite dès les premiers jours de l'occupation pour ménager des réserves de 3 mois environ. Quoique planifiée par Vichy, la répartition du charbon n'empêche pas la pénurie chronique d'autant plus que les petits industriels (la majorité) ne sont pas prioritaires. De plus, 45 % des ressources charbonnières françaises partent directement pour le Reich (8), tandis qu'en 1941, il faut remplacer le charbon britannique par celui venant des mines du Nord - Pas-de-Calais et en 1943, par un approvisionnement venant de la zone sud. Dès l'automne 1940, les stocks s'épuisent ; la pénurie s'aggrave durant l'hiver 1940-1941 car au 1^{er} trimestre 1941, seulement 25,4 % des tonnages de charbon attribués aux Côtes-du-Nord ont été livrés. Tout au long de l'année 1941, les contingents attribués baissent (40 % de celui de septembre 1940 en décembre 1941) et ne sont que partiellement livrés. La crise charbonnière (« le manque de combustibles et de matières premières ») est une des nombreuses causes du mécontentement d'après l'enquête cantonale du 2^e trimestre de 1941, d'autant plus que certaines entreprises veulent redémarrer pour répondre aux commandes allemandes. Dans la métallurgie, la boulonnerie Lefebvre (Le Légué) qui va travailler pour l'Allemagne, évite de justesse la fermeture grâce à une livraison en novembre 1941, mais le four Martin des Forges et Laminoirs de Bretagne n'a pu être rallumé faute de coke.

Si la situation s'améliore en 1942 et au premier semestre de 1943, les livraisons sont très irrégulières et insuffisantes par la suite. En 1943-1944, les 2/3 du contingent charbonnier (en hausse sur 1942) attribués par Vichy ont été effectivement livrés et le recours à 7 tourbières ouvertes dans le département ne permet guère de répondre aux besoins. A la Libération, la situation sera dramatique, malgré la « bataille du charbon », pendant plusieurs mois, empêchant le redémarrage de l'activité jusqu'au 3^e trimestre de 1945.

Conséquence de la pénurie charbonnière, le courant électrique rationné n'est distribué qu'avec parcimonie. A la fin 1941, le préfet craint l'arrêt des entreprises trois jours par semaine et la mise au chômage technique de 1500 ouvriers au moins. Dépendante de l'extérieur pour son approvisionnement en coke (pour l'usine électrique de Saint-Brieuc) et en courant, la Bretagne

(7) C. BOUGEARD, *op. cit.*, deuxième partie, chapitre 6, p. 1116-1136.

(8) E. DEJONGHE, « Pénurie charbonnière et répartition en France 1940-1944 », *Revue d'histoire de la deuxième guerre mondiale (RHDGM)*, n° 102, avril 1976.

est tributaire des bombardements alliés (sur la station électrique de Pontchâteau en Loire-Inférieure) et des sabotages de pylônes par la Résistance en 1943-44. Ainsi, en septembre 1943, pendant 10 jours, les Forges et Laminoirs subissent une baisse d'activité de 80 %, Tanvez à Guingamp de 60 %, Chaffoteaux et Sambre-et-Meuse de 50 %. A partir d'avril 1944, l'arrondissement de Guingamp est privé de la force électromotrice ; toutes les usines sont réduites au chômage technique dont Tanvez, première entreprise du département (environ 400 ouvriers) qui travaillait pour l'Allemagne. De même, les carburants se raréfient, ce qui limite les transports et gêne l'activité des entreprises non-prioritaires. Par exemple, dans l'arrondissement de Lannion, on ne distribue que 5 litres d'essence par commune à l'été 1942 et la reconversion vers les gazogènes se heurte à la pénurie de bois sur le littoral.

La pénurie de matières premières est aussi permanente. A la fin de 1941, plusieurs usines métallurgiques (Forges et Laminoirs, fonderie du Pas) et des bonneteries (Vincent, David à Saint-Brieuc) risquent d'être fermées pour cette raison. Chalos licencie 117 ouvriers parce que le contingent de bois est bloqué par les Allemands.

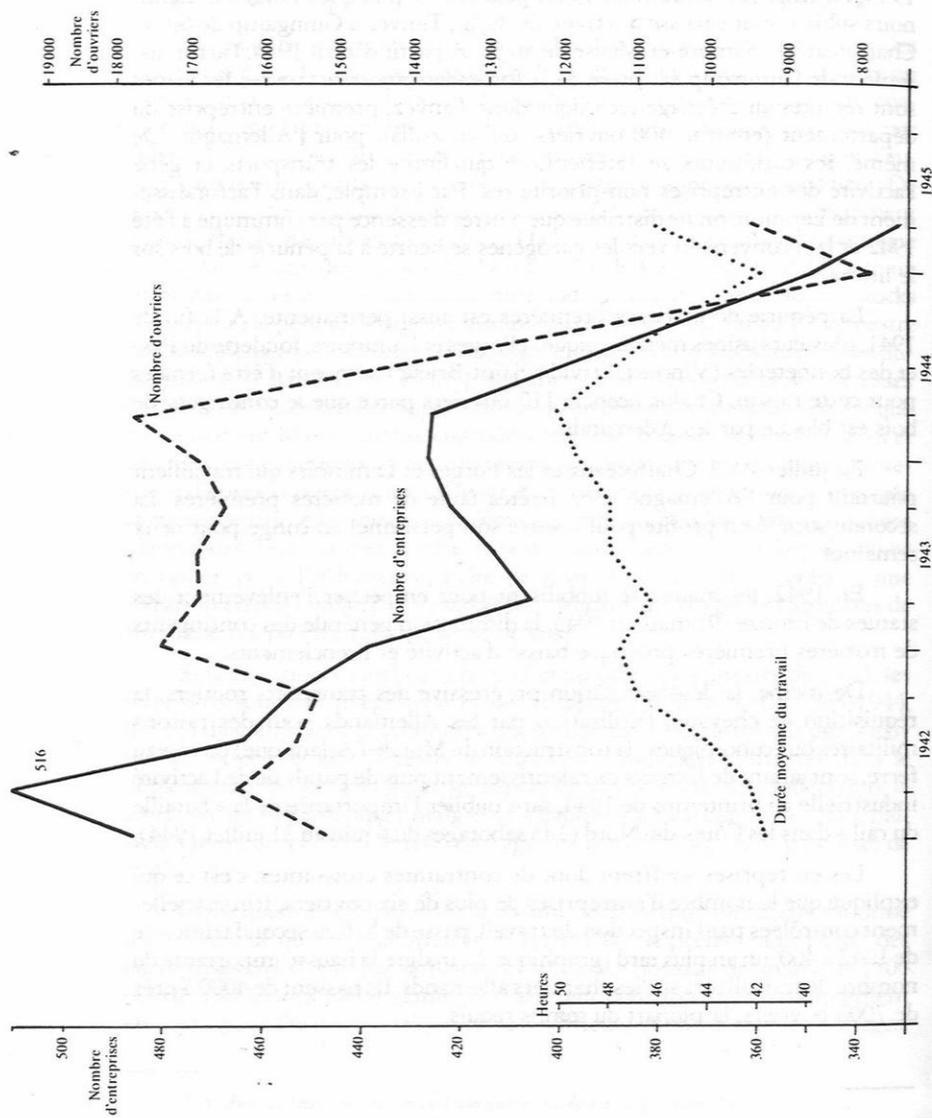
En juillet 1942, Chaffoteaux et les Forges et Laminoirs qui travaillent pourtant pour l'Allemagne sont arrêtés faute de matières premières. La seconde société en profite pour mettre son personnel en congé pour deux semaines.

En 1942, les maires se mobilisent pour empêcher l'enlèvement des statues de bronze (9) mais en 1943, la diminution générale des contingents de matières premières provoque baisse d'activité et licenciements.

De même, la désorganisation progressive des transports routiers, la réquisition de chevaux, l'utilisation par les Allemands pour des raisons militaires ou économiques (la construction du Mur de l'Atlantique) du réseau ferré, sont autant de facteurs de ralentissement puis de paralysie de l'activité industrielle au printemps de 1944, sans oublier l'importance de la « bataille du rail » dans les Côtes-du-Nord (143 sabotages du 6 juin au 31 juillet 1944).

Les entreprises souffrent donc de contraintes croissantes, c'est ce qui explique que le nombre d'entreprises de plus de six ouvriers, trimestriellement contrôlées par l'inspection du travail, passe de 516 au second trimestre de 1942 à 400, un an plus tard (graphique 2), malgré la hausse importante du nombre de travailleurs sur les chantiers allemands. Ils passent de 4000 à près de 7000 ouvriers, la plupart du temps requis.

(9) Ainsi, les statues de Renan à Tréguier, de Le Goffic à Saint-Brieuc et de Duguesclin à Dinan sont épargnées.



Graphique 2. — L'activité économique des entreprises: nombre d'entreprises (+ 6 ouvriers), emploi, durée hebdomadaire du travail (1941-1945).

2. La tutelle de Vichy sur les entreprises

Le régime de Vichy, dans le cadre de la Révolution Nationale et sous l'impulsion d'un courant « technocratique » (les « jeunes cyclistes ») veut réorganiser les structures économiques et sociales du pays et rationaliser la production. Dès le mois d'août 1940, des comités d'organisation (C.O.) voient le jour pour réorganiser la production industrielle par branches de manière dirigiste. En réalité, contrôlés par le grand patronat, ces comités d'organisation vont gérer et répartir les pénuries en fonction de critères qui échappent aux entreprises et au détriment des plus petites. Les dirigeants du patronat et de la chambre de commerce des Côtes-du-Nord, favorables aux réformes de la Révolution Nationale au début, prennent rapidement leurs distances (10). A l'échelle départementale, les C.O. se manifestent surtout pour ordonner des fermetures d'entreprises provoquant du chômage technique et leur action est perçue négativement. En outre, chaque entreprise dépend de plusieurs C.O. à la fois, ce qui complique la situation : Tanvez, usine protégée a à faire à 6 C.O., les papeteries Vallée ressortissent du C.O. carton et papier, du C.O. électricité et du C.O. charbon de bois.

La tutelle de Vichy, au lieu de mieux diriger et de rationaliser l'industrie, introduit en réalité un véritable anarchie, due aux interventions bureaucratiques contradictoires et tatillonnes qui pèsent sur la vie quotidienne des entreprises et indisposent les patrons les mieux disposés. La volonté vichyssoise de réorganisation doit sans cesse tenir compte des obligations de la collaboration d'État.

Ainsi, pour répondre aux exigences de l'occupant et notamment dégager de la main-d'œuvre pour le Reich, Vichy promulgue toute une panoplie de lois dont l'objectif est de faire disparaître des entreprises considérées comme inutiles ou frappées par le chômage technique. Ces lois du 17 septembre et du 13 novembre 1941 entrent totalement dans le cadre de la Collaboration d'État, car les Allemands s'efforcent de récupérer cette main-d'œuvre « libérée ». De janvier 1942 à février 1943, 16 671 entreprises doivent ainsi être fermées, dont 80 % en zone occupée selon H. Rouso, dans le cadre d'un « plan de concentration industrielle » discuté avec les Allemands. En avril-mai 1942, deux ou trois entreprises sont concernées dans les Côtes-du-Nord en particulier dans le textile et les cuirs ; les tanneries et les industries alimentaires (brulerie de café, minoteries, confiseries) pourraient aussi être touchées. Seule, la brosserie Bullier à Saint-Brieuc, qui a pourtant maintenu son niveau d'emploi, est fermée à la fin juillet 1942 (121 ouvrières) sur ordre direct des Allemands. En revanche, les autres entre-

(10) Sur ce point, voir ma thèse, p. 671-67.

(11) H. ROUSSO, communication au colloque sur les entreprises : « Les entreprises sous tutelle ».

prises visées, 13 établissements textiles et bonneteries parviennent de mois en mois à repousser l'échéance, en se battant contre la disparition autoritaire et malgré un dépérissement évident. L'industrie textile, sauf quelques bonneteries de Saint-Brieuc et de Dinan qui ont bénéficié de commandes allemandes en 1941, est une véritable branche sinistrée, touchée par les fermetures temporaires et le chômage partiel. C'est le cas de la fabrique de chaussons briochine Glémot, fermée à plusieurs reprises par le C.O. à cause de la pénurie de caoutchouc ; elle tombe de 65 employés (août 1941), à 11 (de la fin 1942 à 1944) ; son chiffre d'affaires passe de 4,1 millions en 1940 à 1,7 million en 1943 en francs courants (12). Le fait que sur le terrain des entreprises échappent à la fermeture montre bien les contradictions inhérentes à la politique dirigiste vichyssoise et le fossé croissant entre le pouvoir central et la société civile.

La politique sociale du régime se heurte aux mêmes contradictions. Ainsi, la volonté de rallier la classe ouvrière à une organisation corporatiste supprimant la lutte des classes doit faire face à des blocages économiques, sans parler des aspects politiques et idéologiques. Alors que l'inflation galope avec une hausse du coût de la vie « de 110 % de septembre 1939 à juin 1941 » selon le préfet (et sans parler du marché noir), les salaires sont bloqués depuis la déclaration de guerre. De 1941 à 1944, les demandes réitérées d'augmenter des « salaires anormalement bas » selon l'inspecteur du travail (12 septembre 1941) sont sans cesse repoussées alors que la durée moyenne de la semaine de travail ne cesse de s'accroître passant de 42 h en 1942 à 50 h en 1944 (graphique III). A telle enseigne que le patronat passe outre au blocage des salaires, sous forme de primes : « La très grande majorité des chefs d'entreprise accorde des relèvements de salaires malgré les sanctions prévues par la loi » (23 décembre 1941). C'est le seul moyen de conserver un personnel frappé par la paupérisation et dont une frange est attirée par les plus hauts salaires payés par les entreprises du Mur de l'Atlantique (2 à 3 fois supérieurs). Les Forges et Laminoirs ont ainsi perdu 50 ouvriers à l'été 1942, sans parler des ponctions de la Relève et bientôt du S.T.O. De nombreux petits entrepreneurs du bâtiment se plaignent de cette concurrence déloyale contre laquelle Vichy ne peut rien.

Finalement, la tutelle de Vichy est plus apparente que réelle, car le patronat prend ses distances et la classe ouvrière s'y oppose. En réalité, comme le souligne H. Rouso, on peut parler d'une « économie administrée » et non « d'une économie dirigée », à cours terme, en contradiction avec les visées modernistes de certains clans vichyssois, et avec l'intérêt des entreprises (13) car les véritables maîtres du jeu sont les Allemands.

(12) A.N., F. 12 9444. Côtes-du-Nord. Service de contrôle et de la répression des fraudes de l'O.C.R.P.I.

(13) H. Rouso, communication citée.

3. La tutelle allemande : un développement sélectif des entreprises

Passons sur la politique « d'aryanisation » des entreprises, menée par Vichy en imitation de la politique nazie, car elle ne concerne que 18 entreprises, surtout commerciales des Côtes-du-Nord. En fait, pendant 4 ans, la vie des entreprises françaises dépend largement des priorités de l'occupant qui impose un véritable « dépérissement sélectif », pour reprendre l'expression de Monique Luirard à propos de l'exemple de la Loire. Cette évolution concerne notamment la branche du textile. Ainsi, la fabrique de vêtements David de Saint-Brieuc fut fermée 7 mois en 1941 ; elle tomba de 120 à 7 ouvrières qui travaillaient 28 heures par semaine.

À côté de cela, des usines métallurgiques et quelques entreprises de « travaux publics » sont protégées. Au moins 14 usines sont classées *Rüstung* ou *S. Betriebe* en 1942-1943, ce qui leur permet de jouir de la diligence des C.O. pour leur approvisionnement et de la protection des *Rüstungskommandos* car elles travaillent pour l'effort de guerre allemand.

En Bretagne, les entreprises françaises ou allemandes qui travaillent au Mur de l'Atlantique se développent de manière hypertrophiée et parasitaire. Sur les chantiers allemands des Côtes-du-Nord où il n'y a pourtant pas de grandes bases sous-marines comme à Brest, à Lorient et à Saint-Nazaire, les travailleurs (volontaires, puis requis et enfin raflés) passent de 2000 à 8000 de mars 1941 à 1944 (14). De nouvelles entreprises naissent, en général petites, ou viennent travailler dans la région, originaires des régions voisines d'Anjou et de Normandie. Des entreprises allemandes même s'installent (Schneider) ou créent des filiales (l'Entreprise industrielle, filiale de Siemens-Bauunion) dans la région de Paimpol-Perros-Guirec. Sur sept grandes entreprises présentes à Saint-Brieuc en 1944, six n'existaient pas en 1940. Leur épuration sera d'ailleurs souvent bâclée car il faudra reconstruire le pays et pour survivre il fallait travailler pour l'occupant. En effet, une ordonnance allemande de 1942 interdisait tout chantier civil supérieur à 100 000 francs. Faute d'études des archives privées des entreprises elles-mêmes, il n'est pas possible de distinguer celles qui jouèrent à fond la carte de la collaboration économique comme RAFF de Saint-Brieuc (présent sur le terrain d'aviation de Lannion dès l'été 1940) de celles qui, requises, exécutèrent plus ou moins bien les commandes dont les traces subsistent encore sur nos côtes. C'est donc principalement du bâtiment que provient l'augmentation du nombre d'entreprises : 516 de + de 6 ouvriers dans les Côtes-du-Nord au début de la guerre (graphique II). Dans cette branche, leur nombre triple, passant de 35 en 1940 à 110 en 1942 (3150 ouvriers). Mais ce

(14) C. BOUGEARD, « L'intérêt stratégique de la Bretagne et les prélèvements de main-d'œuvre », RHDGM, n° 137, janvier 1985, p. 33-62.

dynamisme forcé ne doit pas masquer la forte baisse de l'ensemble des entreprises de 1942 à 1944 à cause de la Relève, du S.T.O. et des réfractaires de plus en plus nombreux et du dépérissement des autres branches.

Même les grandes entreprises métallurgiques qui travaillent pour l'Allemagne ont bien du mal à maintenir leurs effectifs. Selon l'O.C.R.P.I., les commandes allemandes seraient passées de 43,2 à 82,8 % du chiffre d'affaires de Chaffoteaux (pièces d'avions et de locomotives) de 1942 à 1943 ; elles auraient atteints 82 % chez Sambre-et-Meuse (chaînes de chars) dès décembre 1942. Quant à l'usine Tanvez de Guingamp, modèle de politique sociale selon la propagande vichyssoise, elle n'aurait travaillé qu'à 33 % pour l'Allemagne, selon l'O.C.R.P.I., ce qui me paraît surprenant compte tenu des problèmes d'épuration posés à la Libération. Au reste, on ne peut guère éviter de travailler pour l'Allemagne lorsqu'on est établissement protégé et cette politique est renforcée par les accords Speer-Bichelonne signés en septembre 1943. Même dans un département peu industrialisé comme celui des Côtes-du-Nord, les Allemands furent bien en dernière analyse les maîtres d'une économie que Résistants et Alliés (par leurs bombardements), s'efforcèrent d'enrayer. La direction de Tanvez dénonça à plusieurs reprises la « propagande subversive » du Front National et du P.C.F., très importante dans la région de Guingamp et dans l'usine même pour expliquer la baisse des rendements en 1943.

III — Des entreprises confrontées à une conjoncture en dents de scie

Afin de mieux souligner la spécificité de la période de la guerre dans l'histoire des entreprises, je vais ébaucher une chronologie simplifiée des rythmes d'activité de 1938 à 1946, chronologie qui se retrouve avec quelques variantes dans l'ensemble du pays (15).

1. Le coup de fouet du réarmement (1938-juin 1940)

L'effort de défense nationale décidé par les gouvernements du Front populaire porte ses fruits à partir de 1938 (16). Dans les Côtes-du-Nord, les entreprises métallurgiques en sont les principales bénéficiaires mais la papeterie Vallée de Belle-Isle-en-Terre profite aussi des commandes de l'État. L'exemple le plus spectaculaire concerne l'usine Tanvez de Guin-

(15) La périodisation établie par Robert Franck dans les conclusions du colloque cité correspond tout à fait à celle que j'ai dégagée dans ma thèse pour les Côtes-du-Nord.

(16) Sur ce point longtemps controversé, voir la thèse de R. FRANCK, *Le prix du réarmement français, 1935-1939*, Paris, Publications de la Sorbonne, 1982 et son article « Le Front populaire a-t-il perdu la Guerre ? », *L'Histoire*, n° 58, numéro spécial consacré aux années trente, 1983, p. 58-66.

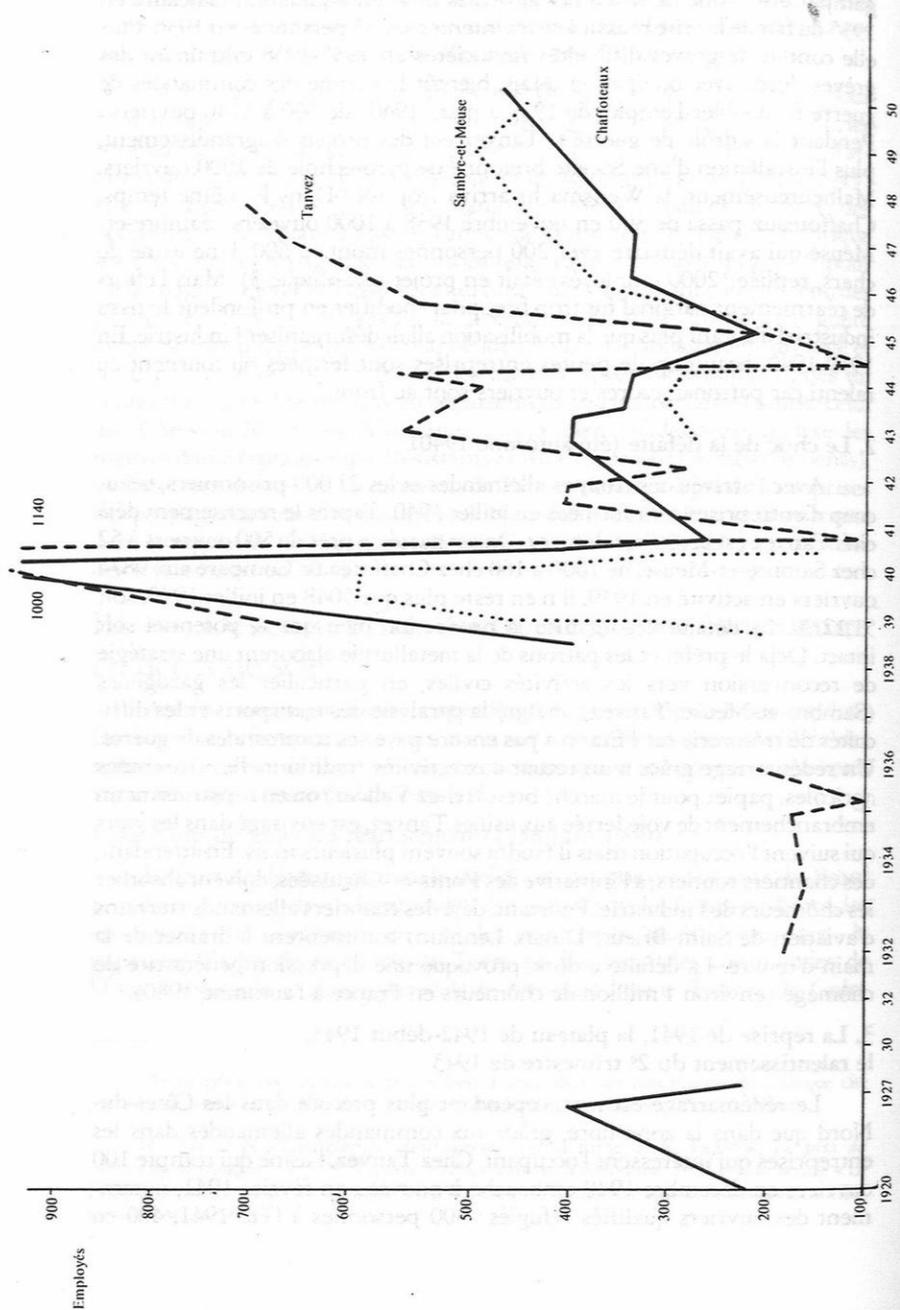
gamp. Cette usine de machines agricoles mise en liquidation judiciaire en 1935 du fait de la crise réussit à se maintenir avec 45 personnes en 1936. Puis elle connut de graves difficultés financières en 1937-1938 entraînant des grèves dures avec occupation. Mais, bientôt la manne des commandes de guerre fit doubler l'emploi de 1939 à mars 1940 : de 600 à 1140 ouvriers ! Pendant la « drôle de guerre », Tanvez eut des projets d'agrandissement, plus l'installation d'une Société bretonne de pyrotechnie de 1000 ouvriers. Malheureusement, la Wehrmacht arriva trop tôt ! Dans le même temps, Chaffoteaux passa de 300 en novembre 1938 à 1000 ouvriers ; Sambre-et-Meuse qui avait démarré avec 200 personnes monta à 600. Une usine de chars, repliée (2000 employés) était en projet (graphique 3). Mais l'effort de réarmement national fut trop bref pour modifier en profondeur le tissu industriel d'autant plus que la mobilisation allait désorganiser l'industrie. En 1939-1940, beaucoup de petites entreprises sont fermées ou tournent au ralenti car patronat, cadres et ouvriers sont au front.

2. Le choc de la défaite (été-automne 1940)

Avec l'arrivée des troupes allemandes et les 27 000 prisonniers, beaucoup d'entreprises sont fermées en juillet 1940, d'après le recensement déjà cité. Tanvez est arrêté totalement. On est passé de près de 500 ouvriers à 52 chez Sambre-et-Meuse, de 1000 à 160 chez Chaffoteaux. Comparé aux 9874 ouvriers en activité en 1939, il n'en reste plus que 5048 en juillet 1940, soit 51,12 %. La défaite désorganise la production bien que le potentiel soit intact. Déjà le préfet et les patrons de la métallurgie élaborent une stratégie de reconversion vers les activités civiles, en particulier les gazogènes (Sambre-et-Meuse, Tanvez), malgré la paralysie des transports et les difficultés de trésorerie car l'État n'a pas encore payé ses commandes de guerre. Un redémarrage grâce à un retour aux activités traditionnelles (machines agricoles, papier pour le marché breton chez Valléez) ou en construisant un embranchement de voie ferrée aux usines Tanvez, est envisagé dans les jours qui suivent l'occupation mais il faudra souvent plusieurs mois. En attendant, des chantiers routiers, à l'initiative des Ponts-et-Chaussées, doivent absorber les chômeurs de l'industrie. Pourtant, déjà des chantiers allemands (terrains d'aviation de Saint-Brieuc, Dinan, Lannion) commencent à drainer de la main-d'œuvre. La défaite a donc provoqué une dépression génératrice de chômage (environ 1 million de chômeurs en France à l'automne 1940).

3. La reprise de 1941, la plateau de 1942-début 1943, le ralentissement du 2^e trimestre de 1943

Le redémarrage est lent, cependant plus précoce dans les Côtes-du-Nord que dans la zone libre, grâce aux commandes allemandes dans les entreprises qui intéressent l'occupant. Chez Tanvez, l'usine qui compte 100 ouvriers en décembre 1940 embauche à nouveau en février 1941, notamment des ouvriers qualifiés réfugiés ; 300 personnes à l'été 1941, 400 en



Graphique 3. — L'évolution de l'emploi chez Châtoteaux, Tanvez et Sambre-et-Meuse de 1920 à 1950.

1942-1943. Les « nombreuses commandes pour l'armée d'occupation » (le préfet, juillet et novembre 1942) permettent une forte activité jusqu'au premier trimestre de 1943. A Saint-Brieuc, à la fin de 1941, la boulonnerie Lefebvre « travaille presque exclusivement pour l'industrie allemande », Chaffoteaux pour la firme d'aviation Junker, Sambre-et-Meuse pour la Reichbahn mais les Forges et Laminors qui manquent de coke ont dû licencier 80 ouvriers. Les bonneteries dinannaises travaillent alors à 75 % pour l'occupant, et jusqu'aux carrières de granit de Hinglé et de Perros-Guirec (réquisitionnées) qui « sont en pleine activité », sans oublier naturellement le bâtiment (1500 ouvriers à Lannion d'octobre 1940 à 1942). Mais cette reprise est très sélective car elle ne concerne que quelques branches et une minorité d'entreprises tandis que les autres vivent ou dépérissent.

A partir de 1943, et sauf exception, un ralentissement général est sensible car les difficultés s'accroissent (S.T.O., essor de la Résistance). Aussi la hausse continue des travailleurs requis sur les chantiers ne doit-elle pas faire illusion. On peut penser que la productivité du travail n'est pas très élevée sans parler des sabotages des F.T.P. et de l'attente impatiente du débarquement pour la grande majorité de la population (17). Le nombre d'entreprises de plus de 6 ouvriers ne cesse de diminuer ; beaucoup d'usines tournent au ralenti à cause des pénuries et les chiffres d'affaires déclarés baissent fortement, d'après l'O.C.R.P.I.

4. L'effondrement de 1944

A partir du printemps de 1944, de nombreuses entreprises s'arrêtent complètement, faute d'énergie dans la région de Guingamp. Des ouvriers rejoignent les maquis (80 chez Tanvez) ; l'emploi s'effondre partout. Dans la métallurgie, il passe de 2200 ouvriers en mars 1944 à 800 en décembre, dans le bâtiment où le choc est plus rude encore de 8000 à 1000. La paralysie est totale dans la période insurrectionnelle et à la Libération. Et le taux d'activité industriel demeure très bas tout au long de l'hiver 1944-1945.

5. La difficile remise en route en 1945 et une épuration économique bâclée

Deux impératifs contradictoires se télescopent à l'automne 1944 : d'une part le désir de procéder à l'épuration économique des entreprises qui ont collaboré avec l'occupant pour en retirer marchés et profits, de l'autre, la nécessité de remettre en route les usines au plus vite pour achever la guerre et reconstruire le pays. Encore une fois, les entreprises métallurgiques, qui ont beaucoup travaillé pour l'occupant sont prioritaires. Sambre-et-Meuse participe à la « bataille de la production » en fabriquant des pièces de

(17) Tous les rapports officiels (préfets, sous-préfets, R.G.) insistent sur ce point à partir de l'été 1943.

locomotives. Le patron de Tanvez, très contesté par la C.G.T., le P.C.F. et le mouvement de Résistance le Front National — c'est un des rares conflits aigus dans les entreprises à l'automne 1944 — parvient à obtenir à Paris une commande de 500 000 grenades en décembre 1944. L'usine de Guingamp redémarre au début de 1945 avec 200 salariés et tourne bientôt à plein rendement. En 1946, son chiffre d'affaires sera huit fois supérieur à celui de 1944 en francs courants, selon l'O.C.R.P.I.

Lorsque le conflit s'achève avec la capitulation du III^e Reich, les besoins civils énormes en particulier dans l'agriculture bretonne vont prendre le relais et stimuler une production encore limitée par les pénuries.

Les entreprises du bâtiment ne sont guère plus touchées par les premières mesures de l'épuration. Seule l'entreprise RAFF de Saint-Brieuc est mise sous séquestre à la Libération. Quelques patrons, souvent d'origine italienne, ont des ennuis dans la fièvre de la Libération mais les mesures sont levées au bout de quelques jours et leur cas transmis pour jugement à la Chambre civique ou au comité de confiscation des profits illicites. L'exemple des Côtes-du-Nord confirme l'appréciation plus générale de Marcel Baudot : « La mise sous séquestre sera rarement appliquée pour éviter le chômage et par manque de techniciens capables de prendre la direction technique et commerciale des entreprises » (18). L'activité reprend souvent à la demande des ouvriers et avec l'appui des comités locaux de libération. Les filiales et sociétés venues de l'extérieur travailler au Mur de l'Atlantique s'en vont vers les nouveaux chantiers de la reconstruction urbaine ou portuaire. Et dès 1946, plusieurs entreprises mises à l'index demandent la levée des interdictions à l'administration. Au 31 décembre 1945, 20 % seulement des confiscations et amendes prononcées par le comité de confiscation des profits illicites contre des entreprises, des commerces et des particuliers avaient été recouvrées, 42,2 % un an plus tard. L'inachèvement, l'échec même de l'épuration économique, contrairement à l'épuration politique, nourrit l'amertume de nombreux contemporains, en particulier des résistants et des déportés.

Pour conclure, la guerre et l'occupation constituent pour les entreprises industrielles françaises et celles des Côtes-du-Nord ne se distinguent guère de celles de la zone occupée de l'Ouest, une longue parenthèse entre une conjoncture de crise des années 1930 et le démarrage de la croissance des années 1950. Les aléas du réarmement, de la guerre, de la défaite, de l'occupation puis de la Libération avec les contraintes spécifiques du pillage économique du pays par les nazis rythment l'activité et l'emploi industriels.

(18) Marcel BAUDOT, « La répression de la collaboration et l'épuration politique, administrative et économique » dans la *Libération de la France*, éditions du C.N.R.S., 1976, p. 759-813.

Une minorité de grandes entreprises des Côtes-du-Nord a bénéficié des commandes de l'État puis de celles de l'Allemagne, sans qu'il soit possible d'y échapper pour continuer à fonctionner. Mais un « déperissement progressif », selon la formule de Monique Luirard a frappé la grande majorité des entreprises non protégées et seules des monographies à partir des archives d'entreprises permettraient d'en mesurer l'ampleur. Une certitude cependant, le tissu industriel départemental s'est appauvri car l'emploi industriel a baissé de 6,7 % de 1936 à 1946, malgré la reprise des années 1937-1940, sans compter l'usure du parc des machines et de l'outillage. L'essor provisoire et parasitaire de la branche du bâtiment et des travaux publics n'a été qu'éphémère et sans conséquences industrialisantes. La structure économique des entreprises resta fondamentalement artisanale et il fallut attendre les efforts de la décentralisation des années 1960, liés au développement du bâtiment et de l'agro-alimentaire pour que le secteur industriel prît quelque ampleur dans les Côtes-du-Nord.

Christian BOUGEARD